

## ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 mai 2014 N° 089

## Arnaud MONTEBOURG a reçu les représentants de la Fédération française des sociétés d'assurance

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique a reçu ce jeudi les représentants de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et son président, Bernard SPITZ.

A l'occasion de cette rencontre, il a d'abord rappelé l'importance de la mobilisation des assureurs, et à travers eux de l'épargne des Français qui leur confient les quelques 1400 Mds de l'assurancevie, au service du financement de notre économie. Il a ainsi estimé que « les assureurs doivent se mobiliser au côté de l'Etat pour faciliter le financement des infrastructures et des projets industriels tels que ceux des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle. Cet engagement est nécessaire pour aider notre pays à renouer avec une croissance dynamique». L'élargissement du recours aux «fonds de prêt à l'économie», à partir de l'expérience du fonds Novo, s'inscrit dans cette ambition.

Il a également ajouté que « les assureurs, investisseurs de long terme, et finalement les Français à travers eux, sont des actionnaires importants de nos grandes entreprises. Ils doivent naturellement jouer un rôle crucial au côté des pouvoirs publics pour garantir notre souveraineté économique. Je salue d'ailleurs à ce titre la constitution par certains assureurs d'un Fonds Stratégique de Participation, qui leur permet notamment d'investir collectivement dans nos grandes entreprises».

Arnaud MONTEBOURG a enfin demandé aux représentants de la FFSA un déploiement rapide des outils récemment introduits par la Gouvernement. Il s'agit en particulier des nouveaux contrats d'assurance-vie «eurocroissance» qui permettront de financer davantage les entreprises que les traditionnels contrats en fonds euros, des contrats «vie-génération » qui sont investis à hauteur d'un tiers dans les PME et ETI, et des actifs relevant de l'économie sociale et solidaire ou participant au financement du logement social et intermédiaire.

## **Contacts presse:**

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

